



LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE À 20 ANS

Réflexions sur le passé,
le présent et l'avenir

Carla Ferstman

Professeur de droit à l'Université de l'Essex



Le Professeur Ferstman, citoyenne canadienne et britannique, est membre du Conseil d'experts du Conseil de l'Europe sur le droit des ONG et juge au tribunal Aban, « tribunal populaire » créé pour enquêter sur les atrocités qui auraient été commises en Iran lors des manifestations de novembre 2019. Elle fait également partie du groupe d'experts de permanence mis en place par Justice Rapid Response et à ce titre, elle a mené des enquêtes et effectué des analyses sur l'exploitation et les abus sexuels dans le contexte du travail humanitaire. Elle préside aussi le comité consultatif de Lawyers for Justice in Libya.

Avant de rejoindre les milieux universitaires en 2018, elle a été praticienne dans le domaine des droits de l'homme pendant 25 ans. Après une brève expérience de pratique de la défense pénale dans un cabinet privé au Canada, elle a commencé une carrière internationale, d'abord au Rwanda auprès du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, puis à Londres pour le secrétariat international d'Amnesty International. Elle a ensuite été nommée conseiller juridique exécutif de la Commission chargée de régler les réclamations des réfugiés et personnes déplacées portant sur des biens fonciers en Bosnie-Herzégovine, organisme créé conformément aux accords de paix de Dayton pour réinstaurer les droits de propriété et aider les personnes déplacées à rentrer chez elles. En 2001, elle a rejoint REDRESS, d'abord en tant que Directeur juridique, puis comme Directeur de 2004 à 2018.

Ses recherches, publications et missions de conseil portent sur les droits de l'homme, le droit international pénal et le droit international public.